

De: [REDACTED]
Envoyé: vendredi 12 novembre 2021 17:01
À: Plum
Objet: Élaboration du PLUM

A l'attention de Monsieur le Président d'Orléans-Métropole,

En vous faisant part de mes félicitations aux auteurs du projet de PLUM pour la grande qualité de ce travail, je souhaite attirer votre attention sur les points positifs suivants qui me paraissent mériter de vifs encouragements :

- Pour l'amélioration de la protection des cœurs d'ilots, franges agricoles, jardins familiaux, parcs, jardins, espaces d'ornement, espaces boisés classés, linéaires boisés, arbres d'alignement et arbres protégés, zones humides...
- Pour l'amélioration de la protection des éléments bâtis et des perspectives remarquables (Cf notamment pages 27 à 30 du règlement. et page 123 de la pièce 1.3.0)
- Pour l'amélioration de la protection des arbres existants dans les espaces privés aussi bien que publics et pour les dispositions relatives aux trames vertes et bleues (§3.3.0) et sur le paysage (§3.5.0).
Cependant nous souhaiterions la mise en œuvre systématique de « compensations écologiques » : Il s'agirait notamment de mieux expertiser ou contrôler la nécessité d'abattre certains vieux arbres parfois présentés comme mourants alors qu'ils contribuent généralement à la valeur d'un patrimoine durable.
- Pour la stratégie de perméabilisation urbaine. Cependant nous souhaiterions qu'elle fasse l'objet d'une communication plus pédagogique.

Enfin avec mes proches, nous souhaitons encourager la Métropole à poursuivre sa démarche, et qu'elle prenne encore plus en considération les perspectives de la transition climatique, notamment dans des directions comme celles proposées par l'association Oazis et par le comité de quartier Saint Marceau.

Avec mes remerciements,

[REDACTED]

[REDACTED]

45100, Orléans

Pour nous remonter une erreur de filtrage, veuillez vous rendre [ici](#)